

Montréal, le 22 août 2012

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Yves Fréchette
Affaires juridiques – Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) afin d'obtenir l'autorisation requise pour l'acquisition et la construction d'immeubles ou d'actifs destinés au transport – Projet de réfection d'un compensateur synchrone et des systèmes connexes du poste de la Manicouagan
Dossier de la Régie : R-3810-2012**

Cher confrère,

Veillez trouver ci-joint **une nouvelle version de la demande de renseignements no 1 que la Régie adresse au Transporteur** relativement au dossier mentionné en titre, puisque nous constatons que des erreurs cléricales se sont glissées dans la version transmise hier.

Étant donné ce qui précède, nous vous prions de bien vouloir remplacer la version précédente par celle-ci-jointe.

Vous nous obligeriez en nous transmettant les réponses à cette demande de renseignements **d'ici 12h, le 20 septembre 2012.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as

P.j.